

## ARTICLE 1 : L'objet de l'opération

Dans le cadre du développement du football en milieu scolaire, de la convention nationale signée en mai 2018 et de la Coupe du Monde de Football féminin organisée en France en 2019, la Fédération Française de Football (FFF), le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) renforcent leur partenariat pour favoriser au sein des collèges et des lycées, le développement d'actions sportives et culturelles.

Ce dispositif a pour nom : « LA QUINZAINE DU FOOT » et aura pour objectifs de :

- ✓ De mettre en avant les valeurs P.R.E.T.S (Plaisir – Respect – Engagement – Tolérance – Solidarité)
- ✓ Faire pratiquer le football ou futsal aux élèves (filles et garçons) pratiquants et non pratiquants.
- ✓ Faire découvrir les rôles sociaux inhérents à toute pratique (arbitre, organisateur, coach, supporter...)

## ARTICLE 2 : Les destinataires du dispositif

L'opération « LA QUINZAINE DU FOOT » lancée par le MEN, la FFF, l'UNSS et l'UGSEL vise à récompenser des projets de classe.

Sont éligibles à cet appel à projets :

- ⇒ Les classes de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (collège)
- ⇒ Les classes de la 2<sup>nde</sup> à la terminale (lycée)
- ⇒ Les Associations Sportives (A.S)
- ⇒ Les dispositifs tels que les sections sportives, les classes à horaires aménagés, les pôles espoirs

L'opération (projet sportif) se déroulera prioritairement **entre le 25 mars 2019 et le 05 avril 2019.**

## ARTICLE 3 : Les modalités d'inscription

L'inscription doit impérativement être effectuée sur le site internet : <http://quinzainedufoot.fff.fr/fr/>

Un lien vers ce site internet sera notamment disponible sur les sites du MEN, de l'UNSS (<http://unss.org/>), de la FFF (<http://www.fff.fr>) et de l'UGSEL (<http://www.ugsel.org/>).

**Recommandations:** informer l'ensemble des référents de l'opération :

- Le référent régional FFF (Conseiller Technique Régional DAP et/ou PPF de la ligue de football)
- Le référent régional UNSS (Directeur Régional UNSS de l'académie)
- Le référent régional IA-IPR EPS (Inspecteur Académique – Inspecteur Pédagogique Régional EPS)
- Le référent régional UGSEL (ou départemental)

La liste des référents, « annuaire secondaire – football en milieu scolaire » se trouvera sur le site internet <http://quinzainedufoot.fff.fr/fr/>.

Par ailleurs, il faudra être capable de justifier de l'autorisation du droit à l'image pour les élèves.

### ARTICLE 4 : La description du projet

Le projet se décline en 2 axes :

- **Axe sportif :**

Réalisation d'une action football ou futsal (ateliers techniques, matchs, tournois, regroupements de secteurs, découverte des rôles sociaux...) afin de faire pratiquer les élèves (garçons et filles) licenciés et non licenciés. Cette action devra être réalisée entre le 25 mars 2019 et le 05 avril 2019. Ce projet sportif devra s'appuyer sur une pratique, pouvant aussi correspondre au lancement ou à la clôture d'un cycle EPS football ou futsal.

- **Axe organisationnel / culturel :** « A LA RENCONTRE DE NOTRE COUPE DU MONDE »

1. Réalisation d'un montage vidéo/photo relatant la participation des élèves de la classe ou établissement (collège et / ou lycée) à l'organisation, l'animation, l'arbitrage d'un rassemblement « FOOT A L'ECOLE » à l'attention des écoles primaires de proximité. Cette action a pour but d'officialiser de manière concrète le cycle 3 (passerelle primaire – secondaire), créer un lien fort entre les participants (enseignants, élèves, partenaires, clubs...) des différents établissements de proximité, et mettre en avant les différents rôles sociaux (arbitre, organisateur, coach, supporter...).

**OU**

2. Réalisation d'un montage vidéo/photo relatant la création d'une passerelle entre les élèves et une association locale (ex : association caritative, foyers sociaux-éducatifs...). Il s'agira de montrer et d'explicitier le lien créé par le football entre cette association et les élèves de l'établissement (accompagnés de leur(s) enseignant(s) référent(s)).

*Cette production (vidéo ou photo) devra aussi mettre en lumière l'activité des élèves lors du volet sportif.*

Type de fichier	Format	Durée maximum
Vidéo	.avi, .wmv, .mov., DivX, .mkv, MPEG4, AVC, .flv	3 min
Photo (10 max)	Jpg, png, pdf, powerpoint,	Non applicable

**N.B** = lors de l'envoi de la production, un certain nombre d'informations seront à préciser dans la vidéo :

- ✓ le nom de l'établissement
- ✓ la ville,
- ✓ la classe,
- ✓ le nom de l'enseignant.



## Règlement de l'opération « LA QUINZAINE DU FOOT » SAISON 2018 / 2019

Celle-ci sera envoyée via le logiciel Wetransfer aux référents académiques : FFF – EN – UNSS. La liste des contacts « Annuaire secondaire – Football en milieu scolaire » sera disponible sur le site internet de l'opération.

### ARTICLE 5 : Le calendrier de l'opération 2018/2019

L'opération « **LA QUINZAINE DU FOOT** » est officiellement lancée **le lundi 16 juillet 2018**.

- *Ouverture des inscriptions* = 16 juillet 2018
- *Dates de l'opération (volet sportif)* = du 25 mars 2019 au 06 avril 2019
- *Clôture des inscriptions* = 06 avril 2019
- *Dépôt des productions au niveau académique* = 17 mai 2019 (aux 4 référents régionaux/acad)
- *Jury académique* = entre le 20 mai et le 24 mai 2019
- *Jury national* = entre le 03 juin et le 07 juin 2019
- *Récompenses finales* = entre le 17 juin et le 05 juillet 2019
- *Remise des récompenses* = entre le 17 juin et le 05 juillet 2019

Les dates de l'opération concernant le volet sportif peuvent à titre exceptionnelles envisagées sur une autre période que celles indiquées ci-dessus. Cependant, dans un souci de communication (visite FFF ou partenaires) et de lisibilité de l'opération, il est fortement incité de respecter ces dates.

### ARTICLE 6 : La validation des productions au niveau du jury académique

Les productions seront soumises à une validation effectuée par des représentants de l'Education Nationale, de la FFF, de l'UNSS et de l'UGSEL lors du jury académique.

La commission mixte régionale organisera une valorisation académique des productions (rassemblements, animation, communication sites internet...) et un courrier officiel communiquera sur les résultats.

Sans être obligatoire, la composition du jury académique ci-dessous est préconisée :

- 2 élèves dont 1 fille et 1 garçon
- 1 représentant du MEN (IA IPR EPS ou son représentant)
- 1 représentant de la ligue de football (CTR DAP, CTR PES...)
- 1 représentant de l'UNSS (le directeur régional ou son représentant)

D'autres partenaires locaux peuvent être membres du jury académique.





Règlement de l'opération  
« LA QUINZAINE DU FOOT »  
SAISON 2018 / 2019

A l'issue du jury, les productions lauréates par académie (1 collège et 1 lycée au maximum), accompagnées de la grille d'évaluation, seront à renvoyer à la FFF **au 24 mai 2019** à l'adresse suivante : [fbechon@fff.fr](mailto:fbechon@fff.fr)

## ARTICLE 7 : Récompenses

Plusieurs récompenses seront offertes à l'issue de cette année 2018/2019 :

- Chaque établissement ayant participé au double volet (sportif et organisationnel/culturel) recevra un kit de communication FFF
- Les lauréats académiques (1 collège et 1 lycée) se verront attribuer :
  - o Un kit de communication FFF
  - o Un kit matériel composé de ballons et de sacs à ballons
- Les lauréats nationaux (1 collège et 1 lycée) auront l'opportunité de vivre une expérience unique : soit au Centre National du Football à Clairefontaine, soit au plus proche d'un match de l'Equipe de France féminine A sur une opération libellée « 24 heures comme un bleu ». Chaque classe pourra être représentée par 28 personnes incluant les accompagnateurs. La FFF remboursera les frais de transport des lauréats à hauteur de 1000 euros et prendra à sa charge les frais d'hébergement et de restauration sur le site. Cette récompense sera réalisée entre le 17 juin et 05 juillet 2019.

## ARTICLE 8 : Confidentialité et liberté des informations

Conformément à loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants à l'opération disposent d'un droit d'accès, de vérification, de rectification ou même de radiation des informations les concernant, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse suivante : [cil.fff@fff.fr](mailto:cil.fff@fff.fr)

## ARTICLE 10 : Acceptation du règlement

La participation au concours « LA QUINZAINE DU FOOT » implique l'acceptation totale et sans réserve des présentes modalités de participation.



# ANNEXE : Grille d'évaluation académique des productions culturelles - COLLEGES

## Règlement de l'opération « LA QUINZAINE DU FOOT » SAISON 2018 / 2019

Fiche d'évaluation "LA QUINZAINE DU FOOT"

Jury académique

NIVEAU COLLEGES



Document à envoyer à : fbechon@fff.fr

avant le 24 MAI 2019 (avant midi)

Membres du Jury	NOM	PRENOM	QUALITE
1 élève fille			
1 élève garçon			
Représentant MEN			
(Représentant MEN)			
Représentant FFF			
(Représentant FFF)			
Représentant UNSS			
(Représentant UNSS)			
Représentant UGSEL			
(Représentant UGSEL)			
Autre			

Académie =

Date =

Lieu =

Etablissement	1	2	3	4	5	6	7
Nom de l'établissement							
adresse							
code postal + ville							
Professeur responsable							
adresse mail							
classe (s)							

PROJET CULTUREL	Critères d'Évaluations							
	Respect du thème ("à la rencontre de notre coupe du monde")	0 à 6 points						
	lien avec une association (caritative de préférence...) ET/OU organisation - animation rassemblement "foot à	0 à 3 points						
	Animation Sportive football / futsal (séances, matchs, tournois...)	0 à 5 points						
	implication et participation des élèves au projet (classes, AS, établissements...)	0 à 3 points						
	originalité de la vidéo (qualité d'image, musique, histoire...)	0 à 3 points						
Total POINTS		0	0	0	0	0	0	

Lauréat académique	Etablissement	Nb de points	Adresse 1	Adresse 2	Code postal	Ville	Téléphone	Email
COLLEGE								

**ANNEXE** : Grille d'évaluation académique  
des productions culturelles - LYCEES

**Règlement de l'opération  
« LA QUINZAINE DU FOOT »  
SAISON 2018 / 2019**

Fiche d'évaluation "LA QUINZAINE DU FOOT"

Jury académique

NIVEAU LYCEES



Document à envoyer à : fbechon@fff.fr

avant le 24 MAI 2019 (avant midi)

Membres du Jury	NOM	PRENOM	QUALITE
1 élève fille			
1 élève garçon			
Représentant MEN			
(Représentant MEN)			
Représentant FFF			
(Représentant FFF)			
Représentant UNSS			
(Représentant UNSS)			
Représentant UGSEL			
(Représentant UGSEL)			
Autre			

Académie =

Date =

lieu =

Etablissement	1	2	3	4	5	6	7
Nom de l'établissement							
adresse							
code postal + ville							
Professeur responsable							
adresse mail							
classe (s)							

PROJET CULTUREL	Critères d'Evaluations							
	Respect du thème ("à la rencontre de notre coupe du monde")	0 à 6 points						
	lien avec une association (caritative de préférence...) <b>ET/OU</b> organisation - animation rassemblement "Foot à	0 à 3 points						
	Animation Sportive football / futsal (séances, matchs, tournois...)	0 à 5 points						
	implication et participation des élèves au projet (classes, AS, établissements...)	0 à 3 points						
	originalité de la vidéo (qualité d'image, musique, histoire...)	0 à 3 points						
<b>Total POINTS</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Lauréat académique	Etablissement	Nb de points	Adresse 1	Adresse 2	Code postal	Ville	Téléphone	Email
LYCEE								